

Comité de Quartier du Coteau

13 février 2018



ORDRE DU JOUR DU 13 février 2018

1. Présentation et suggestions des participants
2. Suggestions ou avis des habitants reçus avant la réunion
3. Réponses de la municipalité suite aux comités précédents
4. Rappel de la charte des comités de quartier
5. Projets immobiliers sur le Coteau
 - projet Harmand
 - projet 10 rue des Vignes
 - projet Akerys rue Gabriel Péri – rue du Lunain
6. Travaux de la SGP au Jardin panoramique
7. Signalétique sur le coteau : où en sommes-nous?
8. Retour sur la fête des Lumières 2017
9. Chasse aux poissons en avril : organisation.
10. Retours Enquête et Atelier stationnement
11. Avenir de l'ex ZAC du Coteau
12. Surprise !

Point 1 : Présentation et suggestions des participants

Point 2 :
Suggestions ou avis
des habitants reçus
avant la réunion

Rappel ! Boulevard de la Vanne Sud



La végétation est débordante aussi bien au sol que le long de la clôture à hauteur du 309

A qui incombe l'entretien au sol **ici** : Mairie ou Propriétaire ?

Vers le 305 du Boulevard de la Vanne



Les bosses du 60 Bd de la Vanne

Il y a eu réfection, mais pas très satisfaisante car il en en aurait fallu 2 à 3 fois plus en longueur pour être tranquille. les personnes qui ont fait les travaux n'ont pas vraiment vu les bosses et les creux du trottoir, ceux qui provoquent de jolies flaques d'eau infranchissables sans botte par temps de pluie.



Stationnement rue du Coteau

Propriétaires de maisons rue du Coteau.

Antérieurement : stationnement toléré sur le trottoir

Actuellement : infraction si stationnement sur le trottoir.

Plusieurs propriétaires ont reçu une amende de 135 euros.

La rue du Coteau est empruntée sans cesse par les automobilistes.

Si on se gare sur la rue, il y a un gros risque de blocage de la circulation, notamment quand des camions se croisent.

Quelle est la solution ?



Entre le 17 et le 19 rue des Vignes



Une fuite de gaz à l'origine d'un gros trou à reboucher.

C'est dangereux pour la circulation ; la plaque bouge quand les voitures roulent dessus.

Avenue du panorama – Enfouissement et fibre

Peut-on avoir une visibilité sur la fin des travaux d'enfouissement (avenue du panorama dans notre cas) et la mise à disposition de la fibre ?

A ce jour, l'électricité est enfouie mais pas le téléphone, ce qui est une aberration : beaucoup d'argent de dépensé mais toujours des poteaux et des fils en extérieur, donc ce n'est pas fini.

« Au moment du passage de la gaine électrique dans le jardin, nous avons payé 2 gaines supplémentaires, pour le téléphone et pour la fibre : quand serons-nous raccordés ? »

Point – Graffitis

Question de riverain

**Graffitis sur les murs
privés : pourquoi payer à
la mairie leur effacement
alors que c'est gratuit ?**



**Après intervention
de l'hydrogommeuse
des services municipaux**

Point 3 :
Retours de la mairie sur des suggestions émises lors des précédentes réunions.

Point 4 :

Rappel d'un extrait de la charte des comités de quartier de Cachan

« Les interventions des participants aux activités des comités de quartier ne débordent pas sur des considérations politiques, syndicales ou religieuses. Les engagements individuels des participants et des membres de l'équipe d'animation ne doivent pas être confondus avec le fonctionnement du comité de quartier. La liberté de parole règne et la prise de parole de chacun est favorisée dans le respect de ces principes. »

C'est important de respecter ce principe. On peut avoir des engagements politiques mais ces engagements n'ont pas à être mis en avant dans les réunions.

Point 5 :
Les projets immobiliers
sur le coteau

Le projet Harmand avec le promoteur SIER

Le collectif de riverains a fait un recours mais le promoteur SIER a fait des propositions au collectif d'habitants.

Reste à voir comment cela peut se terminer...



Le projet 10 rue des Vignes – rue Etienne Dolet

Un promoteur propose d'acheter des parcelles entre la rue des Vignes et la rue Etienne Dolet . (Projet immobilier à la clef)

Les riverains se sont regroupés et une réunion avec Mr le maire a été organisée.

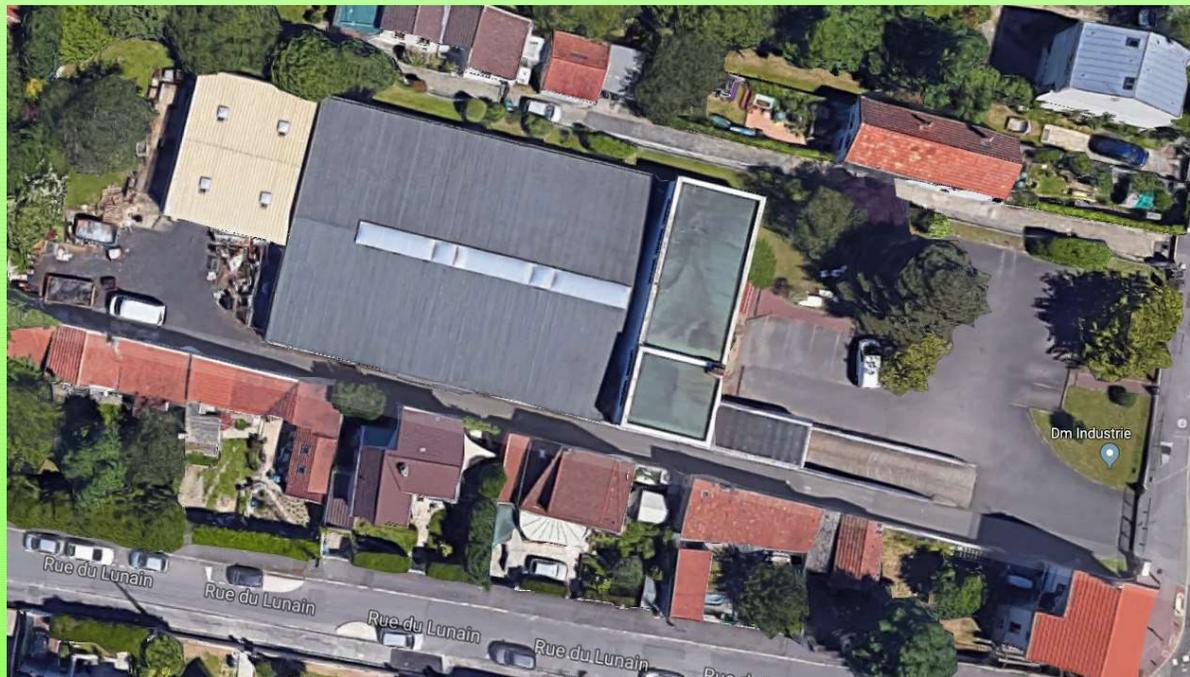
Un projet alternatif d'habitat participatif est demandé par des habitants ; c'est possible mais il faut avancer vite.



Le projet Akerys rue Gabriel Péri – rue du Lunain

Un collectif de riverains s'était élevé contre la densification trop forte du projet Akerys (Angle Lunain Gabriel Péri).

Ce collectif a perdu le procès en appel mais la mobilisation de ce collectif continue.



Point 6 : Travaux de la Société du Grand Paris au Jardin panoramique

Les travaux ont démarré.

Terrassements pour la mise en
place d'un tunnelier vertical
descendant

Un première mondiale



Point 7 – Signalétique : où en sommes nous ?

Après la réunion avec la communauté d'agglomération (GOSB), le département et la commune.

Deux exemples

Blum/Vanne
Balise de priorité
dans un seul sens



Sablons/Lunain et Hautes Bruyères

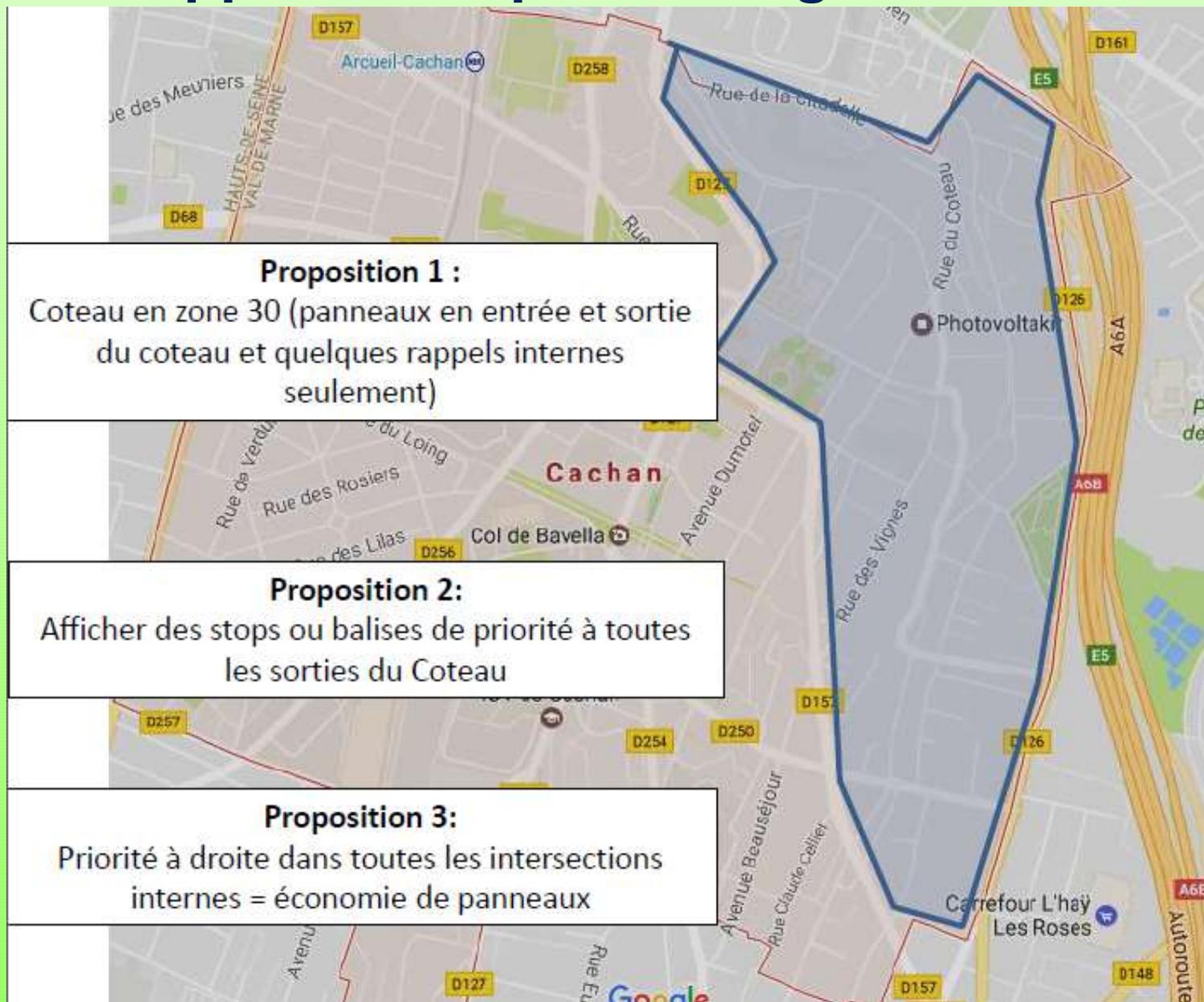
6 panneaux
3 zone 30
3 fin zone 30



où en sommes nous ?

Point 7 – Signalétique : où en sommes nous ?

Rappel 1 : Propositions générales



Point 7 – Signalétique : où en sommes nous ?

Rappel 2 : Circulation autour de l'école du Coteau



Point 8 : Retour sur la fête des Lumières

- Un seul rassemblement au parc Raspail
- Une fanfare,
- Des boissons chaudes et des gâteaux
- 50 lanternes
- Une couleur par quartier
- Beaucoup de cachanais se sont déplacés pour :



voir des étoiles dans le ciel et dans les yeux des enfants



Point 8 : Retour sur la fête des Lumières, l'envers du décor

- Accueillir 500 ou 1000 cachanais, cela ne s'improvise pas
- Des affiches à créer et à coller
- Communiquer (mairie et comités de quartier)
- Des lampions à créer
- Des boissons à préparer
- Un parc à sécuriser
- Une fanfare à inviter
- Des petites mains pour aider à l'envol des lanternes etc...

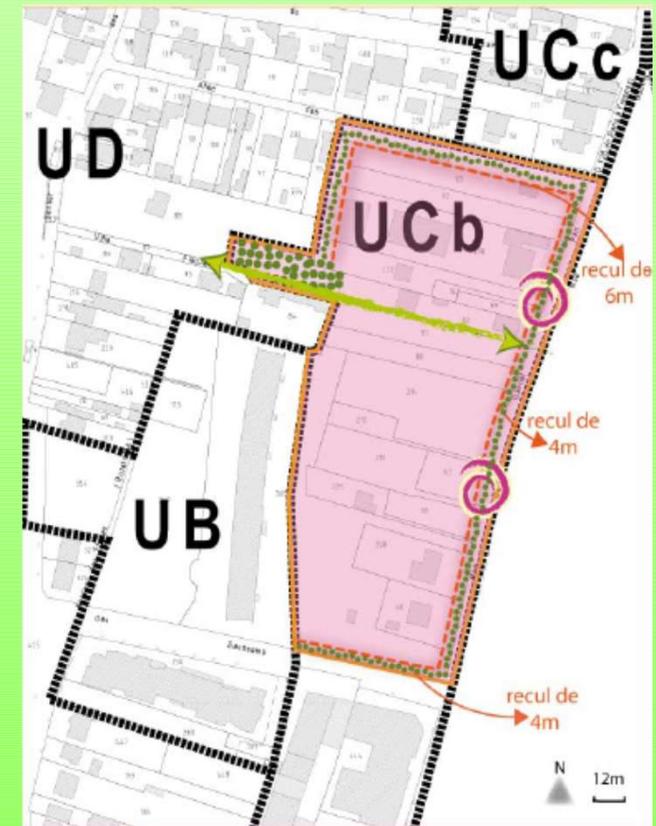
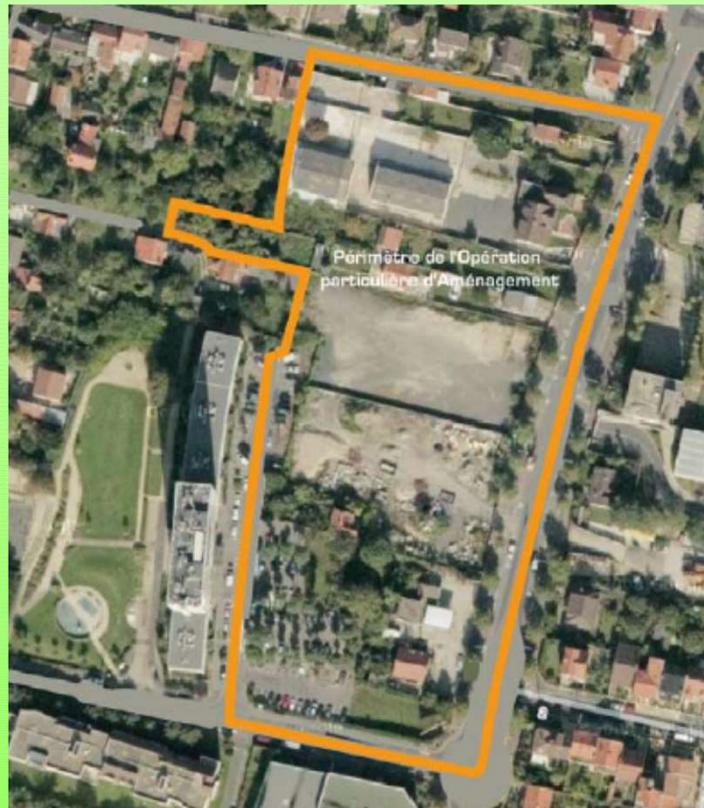


Point 9 : Chasse aux poissons

- Au jardin panoramique, c'est possible malgré les travaux de la SGP.
- Quand ?

Point X – l'avenir de l'ex ZAC du Coteau

Quel va devenir l'ex ZAC du Coteau ?
Quel lien avec Campus Santé ?



Point XI : Remerciement à la communauté d'agglomération

Odeurs insupportables boulevard de la Vanne Sud

Odeurs d'hydrocarbures venant des égoûts qui empestent

Déplacement de techniciennes de GOSB

Pb résolu : fuite d'une cuve à fioul dans le voisinage

Enfoncement du trottoir 74 sentier des Frettes

Suite à de travaux un camion chargé a défoncé le trottoir

Procédure utilisée : courriel à Ph Olivier -> GOSB

Déplacement d'une technicienne

Constataion en commun

GOSB diligentera les travaux

Pb non résolu actuellement



Le Comité de Quartier du Coteau

Le Comité de Quartier du Coteau :

une adresse email : coqcot@gmail.com

un blog sur Internet :

<http://www.cdq-coteau-cachan.fr/>

une page Facebook :

<https://www.facebook.com/coqcot.cdqcoteaucachan>

Une équipe d'animation composée d'habitants du quartier.

Une équipe à renforcer et à renouveler !

